

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 135

présenté par
M. Jacobelli, M. Weber, M. Lottiaux et M. Renault

ARTICLE 1ER BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--